

LA DIMENSION SÉMANTIQUE DU RÉCIT

(Suite)

El Mostafa Chadli

Université Mohammed V-Rabat

1.2. La configuration temporelle

S'il est vrai que "l'une de nos attitudes en face du monde est de le raconter" (H. Weinrich, 1973 : 33-34), il est vrai aussi que pour le raconter, il faut l'inscrire dans une durée et un temps déterminés. C'est pourquoi l'étude de la configuration temporelle dans le récit (de fiction folklorique ou de fiction romanesque) prend toute son importance. Celle-ci n'est pas réductible au seul système verbal d'une langue particulière ; bien au contraire, elle concerne aussi bien l'énonciation que la narration et tend en dernier ressort "à produire l'effet de sens 'temporalité', et à transformer ainsi une organisation narrative en 'histoire'" (Greimas-Courtés, 1979 : 388). Aussi, pour répondre adéquatement à cette pertinence, l'analyse de la temporalité narrative devra-t-elle prendre en considération le critère énonciatif, diégétique et sémiotique.

C'est ainsi que nous verrons que :

a) le temps de narration va se déterminer par rapport :

- au temps de l'énonciation :

- en coïncidant avec le moment énonciatif, selon la formule $R = ME$ (qui signifie que le Repère temporel (**R**) à partir duquel s'organise le temps de la fiction correspond au Moment de l'Énonciation (**ME**)) ;
- en ne coïncidant pas avec le moment énonciatif, selon la formule $R \neq ME$ (qui signale la non correspondance du repère temporel avec le moment de l'énonciation et qui est le propre de la quasi – majorité des récits de fiction).

- au point de vue de l'énonciateur-narrateur (perspective temporelle singulière ou plurielle impliquant position de l'énonciateur-narrateur, angle d'ouverture de la temporalité (rapports genettiens de la diégèse et de l'histoire), profondeur du champ, etc.).

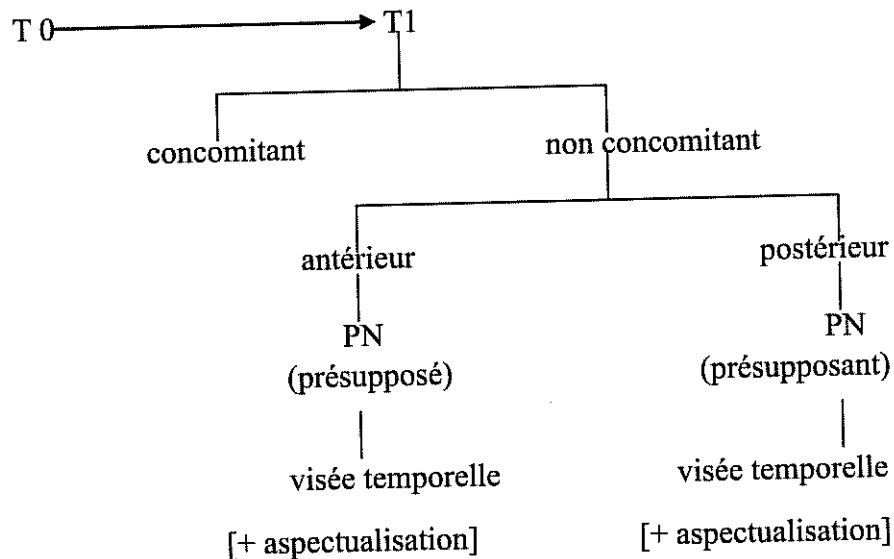
b) le temps de narration va se construire :

- par rapport à la configuration temporelle interne au récit ;

- et, précisément, en fonction d'un repère temporel s'originant de l'intérieur du monde fictionnel ;

La distribution en est la suite :

SCHEMA 1 :



c) du point de vue sémiotique, il est prévu :

- la programmation temporelle (ou actualisation de l'ordre logique de la temporalité) ;
- la localisation temporelle (consistant dans l'organisation et le découpage du récit en 'unités temporelle') ;
- l'aspectualisation (*i.e.* la prise en compte du niveau d'effectuation du procès discursif avec l'introduction d'un actant-observateur).

En somme, la temporalisation est considérée par Greimas-Courtés comme «une des sous-composantes de la discursivisation (ou syntaxe discursive), et relève, comme elles, de la mise en œuvre des mécanismes de débrayage et d'embrayage (qui renvoient à l'instance de l'énonciation)» (*id.* : 387).

- Pour C1. Zilberberg (1986), «le *réseau* du temps s'établirait provisoirement ainsi :

temporalité	temporel	chronie	chromnésie
	temporal	temps rémissif	temps émissif

Les dichotomies invincibles : être/ devenir, force/ forme, phorie/ taxie, dynamique /morphologie, potentiel/actuel, s'inscrivent relativement facilement dans cette optique et valent aussi bien pour le contenu que pour l'expression" (in Greimas-Courtés, 1986 :235).

Aussi Zilberberg fait-il correspondre le temps rémissif, *i.e.* arrêté, immobile, à un espace fermé et le temps émissif, celui du temps «courant», à un espace dit ouvert. Une corrélation se produit dès lors entre les dichotomies du temps et de l'espace :

attendu/advenu fermé/ouvert

≈

(temps figural) (espace figurale)

où le signe ≈ indique la corrélation.

Par ailleurs, «la *Chronie* apparaît comme le lieu des conséquences et admet pour opérateur la *Passéification* pour autant que la mnésie se donne comme le lieu des simultanisations et met en œuvre la *présentification*» (*id.* : 234).

Pour B. Pottier (1985), enfin, le *devenir* est une donnée constante et irréductible de toute structure narrative ou discursive. L'assomption de *l'état* (narratif) est «une réduction artificielle du sémioticien, consciente et provisoire» (1985 :501).

1.2.1. Le fonctionnement discursif de la temporalité

a) *En sous-jacence* :

La configuration temporelle s'élabore à partir de la précellence du discontinu sur le continu (ou discrétisation) par la mise en œuvre d'unités et de points de référence couvrant le complexe succession-simultanéités-durées et générant, via un réseau de repérage interne, les grandes articulations du type :

(1) **avant / maintenant / après**

(2) **avant / après** (par rapport à un événement quelconque)

(3) $\left. \begin{array}{l} \text{avant} \\ \text{maintenant} \\ \text{après} \end{array} \right\} / \text{pendant (ce temps-là)}$

Elle satisfait également à la contrainte logique du langage (la linéarité du discours) faisant apparaître celui-ci comme une suite enchaînée de permanences et d'incidences. Du point de vue syntagmatique, «une telle succession se constitue dès lors en une organisation autonome, nous dit Greimas (1976a), introduisant les déterminations temporelles dans les suites (logiques) d'énoncés narratifs, de l'*état* et du *faire*. Du point de vue paradigmatique, [par contre], plusieurs récits parallèles et concomitants peuvent être conçus, conjoignant soit au moins deux permanences, soit une permanence et une incidence» (1976a :71). Un tel investissement sémantico-logique favorise l'entrée en jeu de la composante axiologique, avec la dynamisation de la catégorie thymique (euphorie/dysphorie) qui surdétermine, en valorisant l'un ou l'autre pôle, la catégorie profonde de permanence/ incidence.

Viennent ensuite, en fin de parcours, les inévitables réaménagements du dispositif temporel sur les plans narratif (avec

les procédés d'embrayage/débrayage) et discursif (avec l'émergence du procès discursif impliquant aspectualisation et contraintes syntactico-sémantiques).

Donc, si l'on récapitule, on retiendra comme essentielles les phases suivantes dans toute construction de la temporalité fictionnelle :

- 1°) la discrétisation correspondant à la première phase de la narrativisation ;
- 2°) les articulations logico-sémantiques, introductrices de la hiérarchie dans toute saisie temporelle¹.
- 3°) l'investissement sémantico-logique, discriminatoire des énoncés narratifs relevant de l'état ou du faire ;
- 4°) l'investissement sémantico-axiologique, révélateur de l'attitude du sujet énonciateur- narrateur ;
- 5°) l'organisation narrative de la temporalité, débouchant sur les programmes narratifs des actants et véhiculant des valeurs scalaire (car dépendantes d'une seule et unique vision narrative) ;
- 6°) l'organisation discursive de la temporalité, faisant intervenir énonciation et ressources linguistiques (voire textuelles).

Quant aux caractéristiques intrinsèques de la configuration temporelle, on peut citer les plus importantes d'entre elles :

- 1°) l'homogénéité (le dispositif temporel ne doit pas être contradictoire) ;
- 2°) la vraisemblance (par le biais du fonctionnement analogique facilitant les 'mesures' du temps, les repérages et les 'sauts' opérés en avant ou en arrière par le narrateur et/ ou énonciateur) ;
- 3°) l'irréversibilité, condition *sine qua non* de toute mise en forme temporelle ;
- 4°) la hiérarchisation, qui distingue entre les états permanent, temporaire et évolutif.

b) En contraste avec l'espace

En effet, si l'on postule une structure spatiale simple comprenant un espace-source, un espace-cible (comme 'lieux' encadrants et hétérotopes) et un espace-médiateur (comme topique des performances héroïques), il est possible de lui faire correspondre une structure temporelle analogue jouant sur l'alternance du temps rémissif (celui de l'invariant périodique et du cycle des saisons) et du temps émissif (celui de la variable transformationnelle affectant l'équilibre biologique, sociologique et psychologique de l'homme et de la communauté):

Soit le schéma suivant :

SCHÉMA 2 :

(1) espace-source	← espace-médiateur →	espace-cible
(hétéro-)	(topique)	(hétéro-)
(2) temps rémissif (temps bio-psycho- sociologique)	temps rémissif (temps des trans- formations et de l'action)	temps rémissif <i>idem</i>
<i>permanence</i> (valeur scalaires)	<i>permanence</i> (valeur phoriques)	<i>permanence</i> (valeur scalaires)
(3) Etat (état initial)	Faire (performance actualisée)	Etat (état initial)
<i>durée</i> (comme domi- nance)	<i>successions- simultanéités</i> (<i>idem</i>)	<i>durée</i> (<i>idem</i>)

Remarque :

1. Il est entendu que la catégorie subsumante, au niveau du temps, est celle d'Avant/ Après qu'indexe soit le temps de l'énonciation soit un quelconque repère temporel interne au discours ;
2. Il est à observer l'inscription de la *thymie* (euphorie/ dysphorie) avec le temps rémissif et la mise en branle des parcours actantiels à l'intérieur du temps émissif²;
3. Si l'espace a pour corollaire le déplacement, le temps implique obligatoirement la durée. Celle-ci, suivant l'enseignement de Greimas (1976a), est "la représentation temporelle d'un état" (*id.* : 25). Elle projette, en outre, deux aspectualités de type ponctuel : l'inchoativité et la terminativité ;
4. Si la distribution des valeurs en scalaires/ phoriques est dépendante de l'articulation du temps en rémissif/ émissif, il n'en demeure pas moins que la vision narrative d'ensemble, monolithique et unidimensionnelle, y est pour beaucoup, dans cet état de choses (nous y reviendrons ultérieurement).

c) En manifestation

La configuration temporelle se trouve indissociablement liée à l'organisation énonciative et discursive du récit. Selon H. Weinrich (1973), les fonctions temporelles s'expliquent aisément dans le cadre, non de la phrase ou de la proposition, mais du texte, conçu comme un réseau homogène de relations logiques et sémantiques. C'est pourquoi la conception traditionnelle des temps en langue ou en discours est discutable, car elle s'appuie ou sur le référent extralinguistique ou sur la notion de norme. Par exemple ; nous apprend-il, le mélange des temps, règle générale et fondamentale, n'est jamais dû au hasard. Les temps se combinent selon des schémas variables certes, mais logiques et prévisibles (une somme de virtualités). Quant aux transitions temporelles, elles n'interviennent jamais en désordre. Elles sont toujours précédées de signaux qui annoncent les changements de registre énonciatif.

Aussi, pour pouvoir cerner les modes d'articulation et le fonctionnement de la configuration temporelle, devons-nous saisir l'attitude de locution de l'énonciateur-narrateur (raconte-t-il ou commente-t-il ?), sa perspective de locution (comment traite-t-il l'information sur l'axe temporel ?), sa mise en relief (comment combine-t-il les temps et sur quel critère hiérarchique ?) et sa visée temporelle³ (comment envisage-t-il les temps, modalement et aspectuellement ?).

Pour bien illustrer notre propos, nous proposons les schémas qui suivent :

SCHÉMA 3

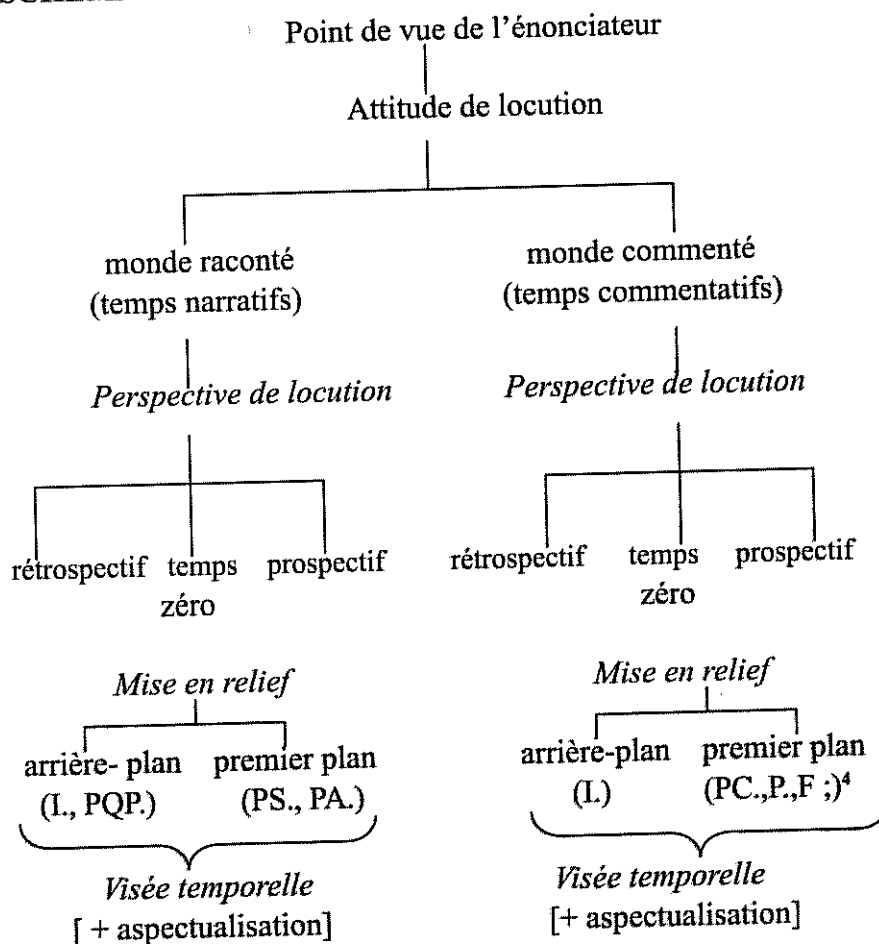
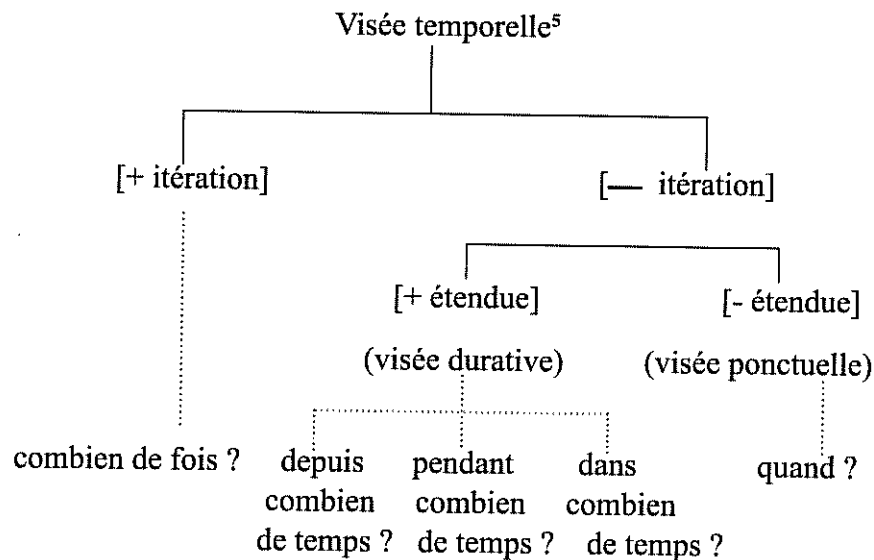


SCHÉMA 4 :



Remarques :

1. Il est à rappeler que l'attitude de locution, la perspective de locution, la mise en relief et la visée temporelle ne sont compatibles que dans le cadre d'un réseau textuel, dense et significatif ;
2. à ce niveau de textualité, toute narration présuppose un déroulement dans le temps, et ce déroulement a pour conséquence de redistribuer l'information en un avant et un après, en fonction d'un repère temporel intra-diégétique (axe du rétrospectif/prospectif) ;
3. dans cette perspective temporelle, il est à distinguer entre ce que Ricœur (1984) appelle le temps du texte et le temps de l'action, qui peuvent coïncider (cas de l'impératif ou des performatifs) ou ne pas coïncider (cas général de toute fiction débrayée énonciativement) ;
4. cette discordance entre le temps de la narration (temps du texte)

et le temps de l'histoire (temps de l'action) est à la base du ressort dramatique et énonciatif de tout récit :

5. du point de vue de l'énonciataire-destinataire, le temps de l'histoire peut être perçu 'correctement' grâce aux repères linguistique, traducteurs de la temporalité (dénominations lexicales : 'jour/ nuit', 'semaine', 'mois', 'année' ; adverbes et autres morphèmes temporels ; registre verbal ; etc.) ou encore être construit cognitivement. Il est fait appel alors à la compétence cognitive, de type encyclopédique, du destinataire, auditeur ou lecteur visuel du récit.

1.2.2. le fonctionnement textuel de la temporalité

Pour ce faire, nous allons procéder à l'analyse temporelle du motif de 'la princesse cruelle'⁶, à travers trois variantes folkloriques (l'une berbère et les deux autres arabes) :

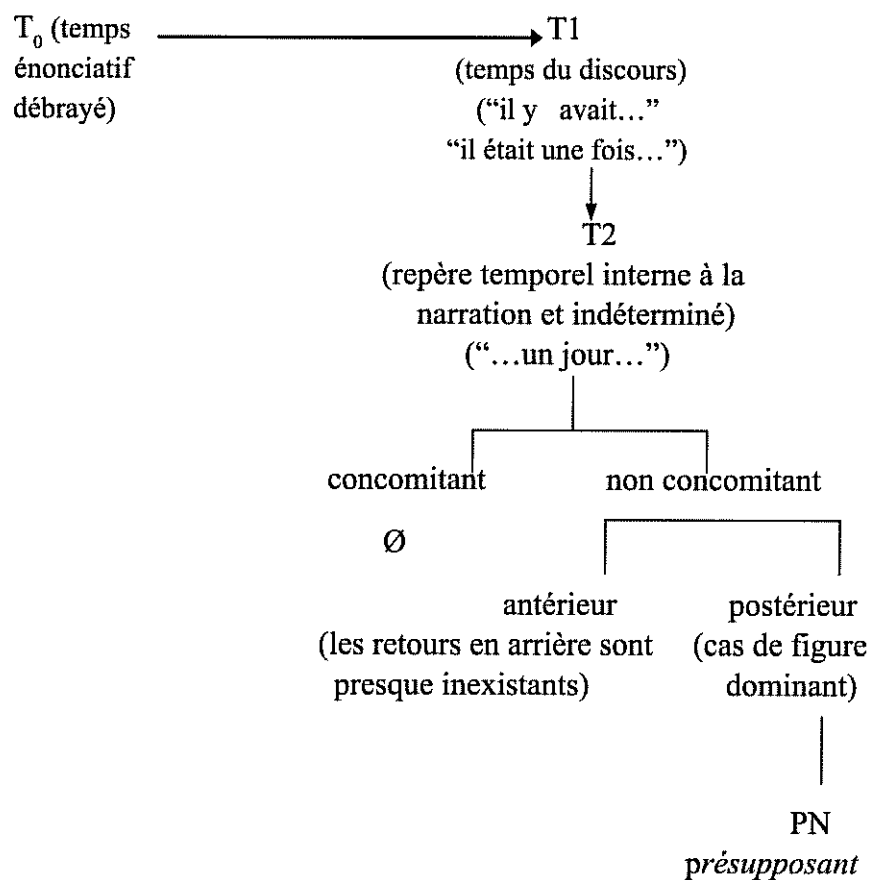
- *variante 1* : «Les princes désobéissants» (version berbère, recueillie par E. Laoust). C'est une version tronquée et réduite à la morale finale ;
- *variante 2* : «La princesse Saktsa ou Maskoutsu» (version arabe de Fès, recueillie par E. Dermenghem et M. El Fasi). Cette version est plus complète et se rapproche davantage du conte-type originel ;
- *variante 3* : «La fille du Sultan qui fut la cause de la chute de cent têtes moins une tête» (deuxième variante de Fès de Dermenghem et El Fasi). Très travaillée, celle-ci développe davantage le motif de 'la princesse cruelle' et le greffe sur le motif du 'roi jaloux de son pouvoir'.

Nous examinerons successivement la structuration générale des trois variantes, le fonctionnement en discours de l'attitude de locution, de la perspective de locution et de la visée temporelle puis nous essaierons de dégager les valeurs associées à la configuration temporelle dans le récit.

a) Examen d'ensemble :

Au point de vue temporel, la structuration d'ensemble est la suivante :

SCHÉMA 5 :



Dans le détail, chaque variante actualise à sa manière le parcours général de la temporalité, lequel parcours joue sur la différence et la complémentarité des plans narratif et discursif.

Variante 1 : «Les princes désobéissants» :

(1) "un jour.." (2) "quelques jours après.." (3) "jusqu'au jour où.." (4) "à peine se fut-il éloigné de la ville.." (5) "...ce jeu, il le recommença 4 fois" (6) "il y avait bien la distance de dix journées de marche.." (7) "au total, il parcourut quatre fois cette distance" (8) "...et le quatrième jour, la gazelle disparut.." (9) "il alla de l'avant à sa recherche, à l'aventure, sans précaution.." (10) "il s'en fut lui aussi demander la main de la fille (du roi).." (11) "quelques mois après sa fugue.." (12) "ses frères ne le voyant plus, investirent (...) celui qui le suivait en âge" (13) "puis un beau jour.." (14) "la gazelle se joua de lui.." (15) "il lui arriva ce qui" (16) "en bref, ils eurent tous le même sort.." (17) "...pour n'avoir pas, de leur père, écouté la recommandation dernière"	Manipulation sous forme de recommandations : 1. succession de princes selon le droit d'aînesse ; 2.interdiction de dépasser l'espace familial (ne pas s'aventurer dans telle forêt). Forte contradiction temporelle avec la mort du père et la succession de l'aîné (recommandation 1 respectée). Violation de la recommandation 2 qui enclenche la quête. Cependant l'objet de valeur reste inconnu et indéterminé. Effectuation de l'épreuve 1 : poursuite de la gazelle merleuse. Echec momentané de preuve. Quadruplication de l'épreuve avec le même résultat (négatif) enregistré précédemment. Intervention de l'énonciateur narrataire (savoir encyclopédique mobilisé). Enoncé à dimension didactique (rappelle et résume les actions effectuées). Echec final de l'épreuve 1. Enoncé à caractère 'sanctionnel soulignant fortement la non compétence du sujet opérateur. Annnonce presque immédiate de l'épreuve 2 (en Performance). Ellipse implicitant l'échec de l'épreuve 2. A nouveau, la recommandation 1 est respectée. Violation 2 de la recommandation 2 Eche de l'épreuve 1. Echec de l'épreuve 2 (figure du sommaire) Mise en exergue de la technique de la duplication (sept sujets, donc sept épreuves et sept échecs !). Enoncé explicatif traduisant le point de vue et la sanction de l'énonciateur-narrateur, délégué 'puissanciel' du destinataire transcendantal auquel la communauté s'identifie.
--	---

“Variante 2 : “La princesse Saktsa

(1) “(un jour) il les appela auprès de son lit de mort..”	Annonce de la recommandation et ce, en connaissance de cause (“connaissant la renommée de beauté et d’égoïsme de la princesse, et craignant pour eux un sort fatal..”)
(2) “..en leur recommandant de ne jamais dépasser la montagne qui bornait leurs domaines..”	Effectuation de la recommandation et non explicitation du motif de ladite recommandation.
(3) “Son fils aîné lui succéda. Étant allé un jour à la chasse du côté de cette montagne, il ne résiste pas à..”	Violation de la recommandation et mise en route du PN1 (conquête de la princesse). Absence de l’épreuve préparatoire 1 (motif de la gazelle).
(4) “le soir..”	Début de l’épreuve principale (ou performance)
(5) “toute la nuit..”	Durée de la performance.
(6) “l’heure de la prière du fejr...”	Fin de la performance, sanctionnée par un échec.
(7) “..un jour”	Mise en route du PN2, suivi des PN3, PN4, PN5, PN6 et PN7. Il s’agit d’un sommaire (on raconte une fois ce qui s’est passé sept fois).
(8) “il demanda donc la main de la princesse, acceptant les conditions, mais réclamant sept jours de délai”	Par ce délai demandé et obtenu il est souligné la compétence (‘naturelle’) du sujet opérateur. Celle-ci se révèle en deux temps : compétence acquise : “fort artiste”, “bon musicien”, “savant” ; compétence effectuée : il captive et charme les colombes-djinnias ; conséquence : aide reçue (informations et conseils à suivre). Temporellement, l’articulation se fait entre “la veille” (temps de la compétence) et “le lendemain” (temps de la performance).
(9) “le septième soir..”	Effectuation de la performance (arrivée des colombes, discussion au sujet d’un héritage, demande d’arbitrage et verdict du jeune homme (intentionnellement non équitable).
(10) “le jeune sultan emmena donc dans sa capitale belle princesse..”	Réaction de la princesse) et succès enregistré. Retour victorieux.

si l'on récapitule, du strict point de vue temporel, nous remarquons que le repère temporel, inscrit dans la diégèse (ou l'histoire des événements et actions racontées par le narrateur), bien que vague et indéterminé, est néanmoins identifié –ne serait-ce que partiellement- au moment de la succession princière. Ce moment est juste suivi de la forte tentation de braver l'interdiction originelle entraînant la nécessaire performance et la sanction rituelle de l'échec et du succès.

Si l'on adopte maintenant le point de vue du prince cadet (auteur du PN triomphant de la conquête de la princesse), le repère temporel étant celui de la disparition du sixième frère, réactualisant du même coup l'événement de la succession princière. Les PN présumés sont les PN de ses six frères, sanctionnés négativement. Quant à la performance, elle se trouve précédée de l'épreuve de compétence (aide magique des colombes ; durée : sept jours). La conséquence étant l'obtention de l'aide indispensable pour vaincre le mutisme fatal de la princesse.

Pour le conteur, son art va s'exercer dans le jeu (décalé) du temps de l'énonciation («Les créneaux de *Bad ech-chari'ah* en sont témoins !») et du temps du discours (je vous raconte l'histoire de celui qui va mettre fin à ce drame et vaincre, par la grâce de Dieu, la princesse présomptueuse et cruelle, responsable de la mort de presque une centaine de jeunes gens»).

- *Variante 3* : «La fille du Sultan qui fut la cause de...». La complexité narrative de ce conte nous oblige à dégager, au moins, deux macro-séquences : celle du 'roi jaloux de son pouvoir', et celle de la 'la princesse cruelle'.

- *Marco-séquence 1* : 'le roi jaloux de son pouvoir', comprend les séquences et micro- séquences suivantes :

El Mostafa Chadli

«chaque grossesse de sa femme lui causait d'après souci...»	Situation dysphorique pour le sujet acteur, «le roi», pour qui l'objet de valeur "pouvoir" ne peut être partagé ou transmis.
(2) "...les filles lui étaient indifférentes ; mais si la sultane mettait au monde un garçon, le roi immédiatement l'en séparerait.."	Conséquence : exil et anonymat forcé pour les nouveaux-nés mâles.
(3) "... Or la sultane ne lui donnait presque toujours que des enfants mâles..."	Durée répétitive et indéterminée
(4) "elle eut l'idée de faire construire en secret un palais souterrain.."	Mise en œuvre de l'anti-PN de la sultane (garder les héritiers et donc le pouvoir).
(5) ".. et fit cacher l'enfant (Sidi Mohammed) dans la demeure secrète"	Actualisation de l'anti-PN
(6) ".. et comme elle eut alors un nouveau fils qu'elle nomma Moulay Ahmed.."	
(7) "L'année suivante un troisième enfant, Moulay M'hammed, y vint rejoindre ses deux frères.."	Quatre ans plus tard.
(8) "Quand Sidi Mohammed, l'aîné, eut huit ans, on le circoncit, ainsi que ses frères.."	Cinq ans, après la naissance de l'aîné.
(9) "Bien que le plus jeune, il sut avant ses frères le Coran.."	
(10) "Pendant ce temps le Sultan vint à tomber malade, et bientôt après mourut"	Trois ans plus tard.
(11) "Mais le jour même de sa mort (...), la sultane fit proclamer l'aîné successeur légitime de son père"	Avec l'adverbe 'avant', l'on souligne la compétence du jeune prince.
(12) "et voilà pour eux."	Superposition de deux plans temporels sur l'axe des simultanités et contraction du temps. Succès de l'anti-PN réparateur de la sultane. Annonce de l'interruption du récit 1 (et fin de la macroséquence 1).

- Macro-séquence 2 : 'La princesse cruelle' – nous donne les séquences et micro-séquences qui suivent :

(13) «...quatre vingt-dix-huit audacieux s'étaient successivement présentés (...) mourant victimes de leur présomption et de sa cruauté»	Situation initiale, nettement dysphorique. Ellipse des épisodes précédents. Le chiffre contient en germe les sujets prétendants à venir et la sanction éventuelle qui leur est assignée.
(14) "Sidi Mohamed avait entendu parler de la princesse au cœur de pierre et au visage de lune"	Manipulation sous forme de 'séduction'. Portrait négatif de 'la princesse' avec usage de la figure rhétorique de l'oxymoron.
(15) "...malgré les conseils de sa mère, de ses vizirs et de ses frères (il) se mit dans la tête d'aller conquérir cette.."	Décision d'agir et en filigrane jugement négatif de la part de l'énonciateur-narrateur.
(16) "Mais avant de partir, il remit à sa mère un Pot de (basilic).."	Annnonce du départ et début de quête avec le motif traditionnel 'pot de basilic'
(17) "Arrivé après un long voyage à la porte de la ville.."	Expression d'une durée indéterminée corrélative à l'accès à l'espace étranger.
(18) "(le lendemain), il demanda aussitôt la main de la fille (du roi).."	Deuxième repère temporel intradiégétique (le lendemain de l'arrivée) par rapport auquel vont se positionner les autres unités et mesures temporelles.
(19) "Et le soir venu, le prince fut introduit.." (il est sultan en fait)	Temps de la performance déclaré.
(20) "A la fin impatienté, il ouvrit la bouche.."	Echec
(21) "...et le lendemain, sa tête alla rejoindre celles de..)"	Exécution de la sentence (trois jours après l'arrivée dans le royaume).
(22) "Et voilà pour lui"	Fin de la séquence relative au protagoniste Sidi Mohammed.
(23) "Pendant ce temps, la mère du pauvre prince.. "	Ouverture de l'axe temporel des simultanités.
(24) "Il (Moulay M'hammed) convainquit son frère et lui fit ses adieux"	Décision d'agir du cadet. Enoncé porteur d'un jugement favorable sous la forme du verbe 'convaincre'
(25) "Je te demande seulement un délai de trois jours"	La demande d'un délai qualifie virtuellement le protagoniste 2.
(26) "L'heure du moghreb était passée (...) et cette nuit était la première nuit du mois"	Le repère temporel étant le jour d'arrivée au royaume de la 'princesse cruelle'. Temps de la prière et du recueillement.
(27) "A peine avait-il lu quelques lignes qu'arrivèrent deux <i>siouanas</i> (<i>colombes mythiques</i>) "	Temps de la compétence (acquisition du savoir. nécessaire à la réalisation de la performance).

El Mostafa Chadli

(28) "(il) reprit, réconforté sans attendre l'expiration du délai, le chemin du palais royal "	Enoncé explicatif de l'acquisition de ce savoir
(29) "... (il lut tout haut une partie de <i>Dalil</i> .., puis demanda aux témoins notaire (...) de raconter un conte"	Début d'effectuation de la performance sous le signe de la religiosité et du mystère.
(30) "le notaire raconte 'l'histoire des trois amis'"	Narration d'un conte à énigme le premier soir.
(31) " Ici le conteur s'arrêta et demanda à My M'hammed lequel des trois.. "	Le morphème spatial 'ici' n'a pas de valeur déictique. Il réfère au temps de l'événement en cours (l'acte de narrer).
(32) " Vous entendez ; elle m'a parlé la première"	Succès de l'épreuve.
(33) "Le lendemain matin (...) l'un des ' <i>adoul</i> ' prit la parole avec la permission du roi et dit 'l'histoire du commerçant, du taleb et du <i>ghfai'i</i> '"	Micro-séquence rééditant la micro-séquence précédente.
(34) "le lendemain soir enfin tout se passa de la même façon (histoire du sultan bourreau racontée par le plateau) "	Troisième micro-séquence réactualisant la même distribution narrative : demande d'audition d'une histoire / histoire racontée / demande d'un jugement / jugement partial du prince / réaction de la princesse / réussite de la ruse.
(35) "J'ai donc droit à sa main et je veux l'épouser chez moi dans sept jours"	Succès final de la performance et demande d'un second délai.
(36) "j'accepte que tu l'emmènes avec toi dès après demain. Mais elle sera dans une <i>qoubba</i> entre sept <i>qoubbas</i> "	Nouvelle épreuve imposée au héros.
(37) "j'accepte encore cette épreuve"	Epreuve acceptée
(38) "le lendemain soir, le prince sortit comme l'autre soir dans la campagne solitaire.. "	Appel (implicité) aux adjuvants
(39) "le lendemain, il fit ce ce qu'avaient dit les oiseaux... "	Réponse favorable.
(40) "Il repartit le jour même pour son pays emmenant sa femme et aussi le bon vieillard"	Retour victorieux
(41) "Il alla dans les tribus chercher tous ses frères inconnus"	Quête des frères exilés.
(42) "C'est avec six frères ainsi retrouvés qu'il revint chez sa mère, laquelle fut bien heureuse de les revoir avant sa mort"	Retrouvailles. Situation finale euphorique.

Remarques :

1. Il est à noter que notre conte combine, à l'intérieur du récit-cadre de 'la princesse cruelle', d'autres récits, dont l'importance varie selon le cheminement de l'histoire qui nous est contée. Au départ, deux récits parallèles se déclenchent presque simultanément ; le récit du 'roi jaloux de son pouvoir' qui développe les séquences-récits du roi ne souffrant aucun partage ou transfert de pouvoir, de la femme du roi qui protège ses enfants mâles et prépare en douceur la succession du roi vieux et malade et, plus tard, les séquences-récits de Sidi Mohammed et My M'hammed qui font la jonction avec le récit de 'la princesse cruelle', lequel récit constitue le second volet de la narration d'ensemble.
2. Au niveau de la séquence-récit de My M'hammed, il nous est donné lecture de trois récits enchâssés dans cette séquence se déroulant dans une durée (le temps analogique d'une écoute) et une succession (trois jours) déterminée. Les caractéristiques en sont les suivantes :
 - "Histoire des trois amis" : le récit, énonciativement parlant, est antérieur au récit-cadre de 'la princesse cruelle' et au récit de l'aventure de My M'hammed. Son audition actualise l'espace-temps de la performance (faire réagir verbalement la princesse – murée dans un silence fatal). Le repère temporel étant l'épreuve imposée coïncidant pour le protagoniste My M'hammed à son arrivée au royaume de la princesse. Sommairement, le narrateur annonce que 'Moulay M'hammed arriva donc comme son frère devant la porte fatale. Il vit le même vieillard qui (...) (bref commentaire suivi d'un dialogue entre les deux personnages). Le prince mangea et se rendit *aussitôt* au palais» (nous soulignons) ;
 - «Histoire du commerçant, du taleb et du ghfaïri» – temps référé : «le lendemain matin». Ce récit est antérieur, comme le précédent, aux récits 1 et 2 (*i.e.* du 'roi jaloux' et de 'la princesse cruelle'). Il reste postérieur, quant à son énonciation, au récit enchâssé des 'trois amis' ;

- «Histoire du sultan-bourreau» – temps référé : «le lendemain soir». Bien entendu, le récit en question est antérieur aux récits enchâssés 1 et 2. Il est postérieur, du point de vue énonciatif interne, aux récits enchâssés 1 et 2. Il est relevé également que dans ce récit les interpellations énonciatives-successives (internes et simulées) à l'adresse du sujet héroïque :

- (1) «entends-tu, ô Moulay M'hammed» (2 occurrences)
- (2) «et maintenant demanda le narrateur, ô Moulay M'hammed, ô Ould-es-Soultan.. « (1 occurrences)
- (3) «comment ô mon maître, trancherais-tu leur différend ?» (1 occurrence)

3 «Quant à la durée de la performance, elle s'établit comme suit :

- «il se rendit *aussitôt* au palais» (*i.e.* le jour même de son arrivée, considéré par nous comme le repère temporel de base à partir duquel se distribuent les autres unités temporelles *sui generis*) ;
- «la première nuit» aide des colombes (qui intervient dans la portion des trois jours de délai demandés par le jeune prince) :
- «le deuxième jour» : affrontement avec la princesse et audition du premier conte. Premier succès enregistré (signe irréfutable : la pierre précieuse ramassée lors de la réaction intempestive de la princesse) ;
- «le lendemain matin» : même scénario et deuxième succès enregistrés ;
- «le lendemain soir» : troisième succès mettant fin à ce type d'affrontement.
- «le surlendemain» : nouvelle épreuve imposée au héros (reconnaître l'équipage de la princesse déguisé parmi sept autres équipages) ;

- «la veille» : nouvelle aide obtenue par le prince de la part des colombes merveilleuses («mais tu verras si nous ne vaincrons pas cette cruelle» – dit la colombes à sa compagne) ;
- «le jour dit» succès réalisé et départ «le jour même» pour son pays (avec sa femme et le bon vieillard).

Au total, la durée de l'épreuve de performance est de sept jours. Chiffre hautement symbolique et conforme à l'univers des croyances de la communauté en question.

4. Pour ce qui est de l'enchaînement des PN, on peut estimer que, dans la perspective de l'actant héros (en l'occurrence Moulay M'hammed), les PN présumés sont ceux du 'roi jaloux de son pouvoir', de 'la princesse cruelle' (du moins en partie) et de l'aventure tragique de Sidi Mohammed' alors que le PN présumant est celui de la quête héroïque comportant la conquête de la princesse, la récupération des princes exilés et le retour triomphant, lequel devait être en principe couronné par le transfert de pouvoir (chose que le conte ne mentionne pas).

d) Attitude, perspective et visée hétérodiégétiques

Généralement, l'attitude de locution désigne l'ensemble des éléments et des indices qui manifestent la présence agissante d'un énonciateur et/ou narrateur dans un discours ou dans un récit. Cette manifestation est à même de traduire des rapports de détente ou de tension, d'adhésion ou de distance vis-à-vis des contenus assertés.

De manière plus spécifique, l'attitude de locution révèle à l'analyse l'organisation énonciative du discours ou récit (en termes de plans énonciatifs, de commentaires ou digressions et d'indices sémiotiques) ainsi que son organisation discursive (discours englobant/discours englobé ; récit enchâssant/ récits enchâssés ; etc.).

Appliquée à la variante 3 de notre corpus, l'attitude de locution nous permet de dégager les plans narrativo-énonciatifs suivants :

- *plan 1* : celui du roi jaloux de son pouvoir.
- *plan 2* : celui de la sultane soucieuse de préserver la vie et l'avenir de ses enfants, mâles surtout.
- *plan 3* : celui de l'éducation du prince My M'hammed.
- *plan 4* : celui de la succession royale et de l'intronisation de Sidi Mohammed.
- *plan 5* : celui de la princesse cruelle, sous forme de portrait (plan inachevé).
- *plan 6* : celui de l'aventure tragique du roi Sidi M'hammed.
- *plan 7* : celui de l'aventure merveilleuse du prince My M'hammed.

Ce plan englobe un certain nombre de récits enchâssés :

- le récit de l'aventure du prince ;
- la rencontre avec le cheikh ;
- la rencontre avec le sultan ;
- la rencontre des colombes ;
- l'épreuve imposée et l'audition-verdict des trois contes ;
- la deuxième rencontre des colombes ;
- la nouvelle épreuve imposée ;

Pour ce qui est du commentaire, il est aisé de relever les passages ou les énoncés à dimension commentative, bien que ceux-ci soient, discursivement parlant, intégrés à la narration. Nous en

retenons principalement le commentaire initial relatif au vieux sultan, le commentaire descriptif médian relatif à la princesse cruelle et le fragment discontinu des interpellations (internes) à l'intention du sujet-héros.

- (1) «Un sultan, fort jaloux de son pouvoir qu'il n'avait pu garder qu'à force de luttes et de sévérités, se montrait toujours soucieux et inquiet (...) et (il) envoyait le nouveau-né dans quelque tribu lointaine avec ordre aux Chleuhs de l'élever en lui cachant son origine».
- (2) «Il (Sidi Mohammed) avait ouï les poètes chanter sa beauté. Cette adolescente, disaient-ils avait des cheveux de nuit et des joues comme des roses, ses seins étaient deux grenades et leurs pointes perçaient toutes les étoffes (...). Si je souris, les corps se raniment. Mes regards foudroient et ma voix ensorcelle».
- (3) «entends-tu, ô Moulay M'hammed, Ould-es- Souldan.. « (3 occurrences, dont 1 variante).

On peut considérer ces passages, énoncés ou segment textuels à valeur commentative comme formant un ensemble homogène, clos et discontinu, à l'intérieur de la narration. Relevant de l'ordre du discours, ils vont constituer un plan énonciatif autonome et cohérent, référant au monde de l'énonciateur.

Restent les indices à caractère sémiologique émaillant le texte. De par leur présence discursive et leur fonctionnement, ces indices apportent un éclairage supplémentaire pour la saisie intégrale et la compréhension de l'attitude de locution de l'énonciateur-narrateur. Les occurrences recensées sont : Chleuhs, Sultane, Ulémas, monarque, Cheikh, Moulay Ould-es-Souldane, Dalil el-Khaïrat, siouana, moghreb/fejr, taleb, houria, ghfaïri, 'adoul, 'afarit, djnoun/djinnia, goubba.

- (1) *Chleuhs* : berbère (des montagnes environnantes de Fès)
- (2) *Sultane* : femme du sultan. Le terme «sultane» est une donnée «extra-diégétique et extra-culturelle»⁷
- (3) *Uléma(s)* : savants et théologiens.
- (4) *Monarque* : traduction du terme «sultan» qui signifie «pouvoir absolu».
- (5) *Cheikh* : étymologiquement «vieux» auquel on associe «sage». Le deuxième sens étant «le sage» ; le troisième sens, «l'homme le plus important de la communauté».
- (6) *Moulay* : » mon seigneur», Attribut des princes et des chorfas (descendants du Prophète).
- (7) *Ould-es-Soultan* : fils du sultan (ou roi).
- (8) *Dalil el-Khaïrat* : «guide des bonnes œuvres qui mènent à la grâce de Dieu», ouvrage mystique renfermant des prières et des psaumes. Il est attribué au mystique al-Jazouli (XV^es.).
- (9) *Siouana* : une note de Dermenghem-El Fasi (1975) nous apprend qu'il s'agit «d'oiseaux femelles légendaires qu'on se représente comme des colombes et qui sont des sortes de fées» (1975 :191).
- (10) *Moghreb, Fejr* : prière du soir, prière de l'aube (correspondant respectivement au couchant et au lever du soleil).
- (11) *Taleb* : étudiant en théologie. Etymologiquement, «demandeur (de savoir)».
- (12) *Houria* : ange (femelle) ou fée.
- (13) *Ghfaïri* : tailleur de «ghfora», burnous d'hiver en drap noir qui protège du froid et éventuellement de la pluie (note de Dermenghem-El Fasi, *id.* : 159).
- (14) *'adoul* : témions-notaires en droit musulman.

(15) *'afari* : mauvais esprits.

(16) *djnoun/djinnia* : mauvais génies (pluriel/féminin).

(17) *goubba* : sorte de guérite. Ici, le terme a le sens "d'équipage" (de la fille du sultan).

Remarques :

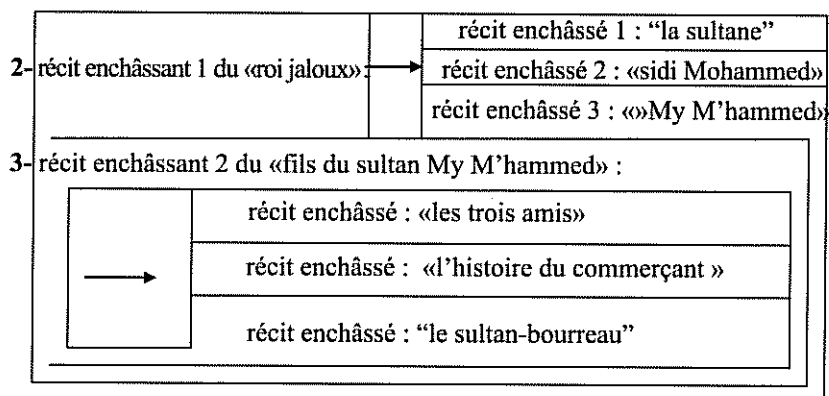
1. Les termes en question font partie du lexique linguistique, qui est dans le même temps un répertoire culturel de la communauté source et cible et que manifeste le monde conjoint de l'énonciateur et de l'énonciataire. Ils renvoient au droit et à la jurisprudence musulmans, aux institutions, aux croyances et pratiques religieuses, à la mythologie et aux diverses manifestations de la vie sociale et culturelle. Ce sont les signes de la culture ambiante.
2. Le paradigme de «sultan» est significatif à cet égard. On y décèle les interférences dues à la proximité (même provisoire) de deux univers culturels : l'univers culturel originel à l'intérieur duquel fonctionne le terme de «sultan», mais où ne figure point le terme de «sultane» ; dans ce cas-ci, il s'agit de «la femme du sultan» – et l'univers culturel «d'adoption» passant par le filtre civilisationnel de la langue française où l'on trouve les termes, du reste étroitement liés aux institutions (passées ou présentes) de cet univers, de «roi», «reine», «monarque», «souverain», «prince», «princesse», etc.
3. Il est à signaler également que des erreurs relatives au statut des acteurs (ou personnages) ainsi que quelques ambiguïtés sémantiques se sont introduites dans le texte. En voici des exemples :
 - (1) Sidi Mohammed intronisé sultan est appelé par la suite «prince» ou «fils du sultan» (1975 :184-186) ;
 - (2) La femme du sultan dénommée «sultane» (*id.* : 179 et suiv.) ;

(3) «...où se tenaient les souverains et la princesse» ; autrement dit, le sultan, sa femme et sa fille (*id.* : 191) ;

(4) «Sa mère lui donna le poignard de feu le monarque ; à Moulay M'hammed son anneau» (*id.* : 181). Il y a là un problème évident de co-référence. On peut rétablir la compréhension en pensant que les boucles d'oreille appartiennent à la femme du sultan (savoir extra-textuel) alors que son «anneau» peut renvoyer aussi bien au sultan défunt qu'à la mère du fils du sultan. En dernier lieu, on peut signaler l'organisation discursive du récit qui est une autre manière de manifestation de l'attitude de locution et ce, par l'articulation des récits internes (enchâssants/enchâssés) et la manipulation des épisodes et séquences. La configuration générale du récit, pris dans sa globalité, est la suivante :

SCHÉMA 6 :

1- récit-cadre de la «princesse cruelle»



Remarques :

1. Ce schéma essaie de rendre compatible deux exigences narratives : celle du motif général de «la princesse cruelle» étiologiquement supérieure au motif dit «roi jaloux de son pouvoir» et celle de la

perspective «narratologique» adoptée, résolument héroïque, *i.e.* privilégiant le point de vue du sujet héros, en l'occurrence «My M'hammed» ;

2. donc, de ce point de vue là, le récit enchâssant est celui du «roi jaloux..», générant les récits annexes de «la sultane» «des princes» et de «la princesse cruelle» avec une focalisation majeure sur l'itinéraire et l'aventure du prince «My M'hammed» qui assure la jonction des deux motifs et en fin de compte le succès de cette narration ;
3. aussi est-il possible de reconsidérer le récit de «My M'hammed» comme étant le récit de base - s'inscrivant de fait dans les 'signes' des héros civilisateurs (n'a-t-il pas mis fin aux caprices et à la cruauté de la princesse et ramené paix et bonheur dans le monde qui est le sien ?) et les autres récits comme lui étant subordonnés.

Complémentairement à l'attitude de locution, agit la perspective de locution qui traduit la position énonciative de l'énonciateur-narrateur telle qu'elle s'exprime à travers la mise en ordre et la distribution rationnelle des temps verbaux, distribution qui se fait en fonction de la dichotomie fonctionnelle du commentaire/récit.

Dans le cas présent - celui de la fiction folklorique – il est certain que l'axe privilégié est celui du récit, actualisateur par excellence des temps narratifs.

C'est ainsi que dans les trois variantes du motif de «la princesse cruelle», comme d'ailleurs dans l'intégralité de notre corpus, l'ordonnement des formes verbales s'effectue selon l'axe du rétrospectif/neutre (ou temps zéro)/ prospectif. Les temps que l'on y retrouve sont ceux du plus-que-parfait (*PQP*) et du passé antérieur (*PA*) pour le rétrospectif, le passé simple (*PS*) et l'imparfait (*I*) pour le neutre et enfin les « formes » I et II du conditionnel (*Cond*).

Si l'on illustre cela par la variante 3 «la princesse qui fut la

cause de ..», l'on constate que le *PQP* est rarissime ; il est présent dans quelques passages commentatifs ou descriptifs (commentaire initial relatif au sultan, commentaire médian relatif à la sultane, commentaire relatif aux prétendants, fragment descriptif ayant pour thème la princesse) et le *Cond.* dans la séquence relative à la princesse cruelle. Quant au présent, à valeur gnomique, deux récurrences seulement ont pu être enregistrées :

- (1) «l'ambition d'être roi séduit tellement le cœur des hommes (...) mourant victimes de leur présomption et de sa cruauté»
- (2) «il oubliait que chaque homme a son destin attaché à son cou et que c'est présomption coupable qu'envisager demain avec assurance sans mettre en Dieu son seul recours».

Trois occurrences pour le *PS*, à valeur passive, une occurrence pour le « *PQP* du subjonctif » une occurrence pour le *PA* et le reste pour le *PS*, à dominante affirmative ont été également relevées :

- (1) «Et le soir venu, le prince fut introduit dans une vaste pièce»
- (2) «...qui fut fort étonné de la trouver si semblable de visage au jeune prince» ;
- (3) «...la lettre fut transportée le temps de fermer une œil..»
- (4) «quand les assistants eurent mangé et bu..»
- (5) «comme elle eût aimé le garder près d'elle..»
- (6) «...et le lendemain sa tête alla rejoindre les quatre-vingt-dix-huit têtes coupées»
- (7) «...il alla chercher le corps de l'infortuné»
- (8) «(elle) alla voir la plante qu'il lui avait donnée»
- (9) «(il) comprit que les puissances invisibles allaient venir à son

secours».

En définitive, l'ordonnancement des formes verbales, dûment reconnues et attestées dans le corpus, favorisent l'étagement de la narration et ce, par le biais du processus textuel de la mise en relief, lequel projette sur 'l'avant-scène' certaines formes et en relègue d'autres à 'l'arrière-fond'. Et la richesse, du réseau verbal de la temporalité.

Généralement, à la suite de Weinrich (1973), l'on distingue deux plans énonciatifs : le premier plan (P.P) et l'Arrière-plan (A.P) fonctionnant aussi bien dans une situation de 'discours' que dans une situation de 'récit'. Narrativement, le *PS* occupe le premier plan tandis que le *PQP* et l'Imparfait se partagent l'arrière-plan.

Bien entendu, une fois acquis ce principe de la hiérarchisation des plans de la 'mise en discours'⁸, il est tout à fait possible, à la lecture des textes, de multiplier les plans et connexions discursifs pour rendre compte de la complexité textuelle du matériau interrogé. C'est pourquoi, à la lumière de notre conte-type et de ses variantes, nous avons dégagé trois plans :

- Premier plan* : présent générique ou à valeur gnominique (actualisateur de la dimension énonciative du récit) ;
- Deuxième plan* : passé simple et conditionnel I (à valeur de futur dans le passé) traduisant le mode d'actions,
- Arrière-plan* : imparfait et plus-que-parfait, éventuellement le passé antérieur comme toile de fond.

Pour distinguer ces différents plans, les seuls critères pertinents sont des critères inhérents à l'organisation textuelle de la narration et à ses repérages énonciatifs. La mise en relief introduit incontestablement une dimension nouvelle, celle de la profondeur du champ, née de l'articulation objectivée des plans narratif ou

discursif⁹.

Complétant le dispositif de la temporalité narrative, la visée temporelle permet de construire le point de vue à partir duquel le temps est considéré, *i.e.* comme une itération, un point ou une durée et générant respectivement des verbes à valeur itérative, ponctuelle et durative.

Pour illustrer notre propos, en voici quelques exemples :

- (1) «...il (le Sultan) se montrait toujours soucieux et inquiet..»
- (2) «Cette humeur sombre l'empêchait de jouir en paix de sa puissance»
- (3) «...il appréhendait d'avoir un héritier capable de devancer l'heure»
- (4) «Or la Sultane ne lui donnait presque toujours que des enfants mâles»
- (5) «...et elle éprouvait beaucoup de peine à voir ainsi partir chaque fois le fruit de ses entrailles »
- (6) «..elle eut l'idée de faire construire en secret un palais souterrain..»
- (7) «...et fit cacher l'enfant dans la demeure secrète»
- (8) «le Sultan vint à tomber malade, et bientôt après mourut»
- (9) «..elle (la Sultane) fit proclamer l'aîné successeur légitime de son père»
- (10) «Les *ulémas* acceptèrent Sidi Mohammed comme roi».

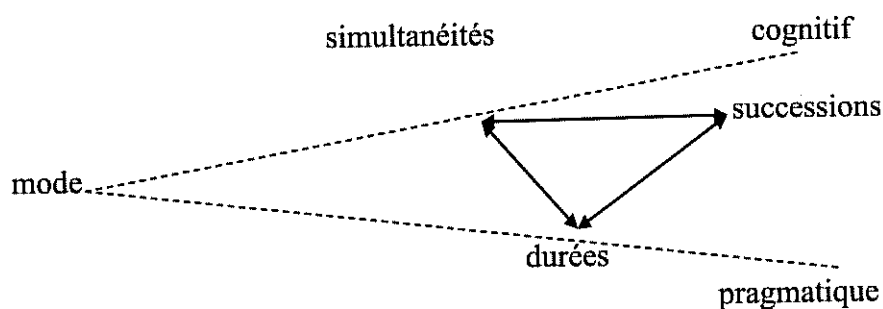
Nous avons donc des verbes à valeur itérative (répondant à la question : combien de fois ?) dans les occurrences (4) et (5) de notre corpus restreint, des verbes à valeur ponctuelle (quand ?) dans les occurrences (6), (7), (8), (9) et (10) et des verbes à valeur durative (depuis, pendant et dans combien de temps ?) dans les occurrences restantes, à savoir (1), (2) et (3).

Par ailleurs, on peut avancer d'un point de vue strictement statistique que le pourcentage le plus élevé en termes de fréquence d'emploi est celui du passé simple (+80%). Vient ensuite l'imparfait, relayé parfois par le plus-que-parfait (+15%), en deuxième position. Les autres temps (-5%) se partagent la dernière position.

c) temps narratif et valeurs associées

Il est indéniable que la construction logique de la temporalité, dans le domaine de la fiction, implique nécessairement que soit reconnu l'axe des simultanésités / successions / durées à travers l'action des acteurs et leur mouvement synchrone dans l'espace. Elle présuppose également que soit établie une étroite corrélation entre le mode de l'agir (celui des actions et le mode de cognition de cet agir (dimension cognitive de toute action).

SCHEMA 7



Nous avons, par conséquent :

l'agir ;

la conscience de l'action ou des actions en cours d'effectuation ;

la conscience de l'action ou des actions précédente(s) et à venir ;

la possibilité de porter des jugements, positifs ou négatifs, sur ces actions ;

la faculté de percevoir, apprécier et juger la durée affectant l'état ou les états en question ;

la capacité de réarticuler le complexe simultanités / successions/ durées sur l'axe passé / présent / futur.

Pour exemplifier ceci, prenons l'épisode de la performance, négative dans le PN de Sidi Mohammed et positive dans celui de My M'hammed :

agir actualisé (confrontation avec la princesse pour les deux acteurs, sous le mode de la succession) ;

conscience de l'action en cours (pour les deux acteurs même si elle est diversement appréciée) ;

conscience des actions précédentes ou ultérieures (en défaut pour le prince Sidi Mohammed qui s'effondre littéralement devant le refus obstiné de la princesse de lui adresser la parole. Par contre, le prince My M'hammed maître de lui-même et de la stratégie adoptée se permet le luxe de réitérer son exploit à trois reprises) ;

évaluation de l'action (négative pour Sidi Mohammed : "et il tomba évanoui aux pieds de la princesse" - positive pour My

M'hammed : "Vous entendez ; elle m'a parlé la première", dit-il à l'adresse des témoins notaires) ;

appréciation de la durée (erronée pour le premier car vécue sur le plan émotionnel ; correcte pour le second car réfléchie et modérée) ;

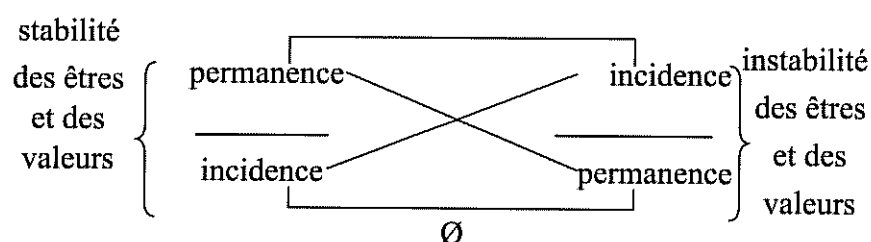
articulation de la durée avec le devenir (non maîtrisée pour Sidi Mohammed qui oublie son statut de roi, les exécutions antérieures et le sort fatal qui lui sera réservé ; parfaitement maîtrisée pour My M'hammed qui fait appel aux puissances occultes du *Dalil* (livre mystique sacré)).

C'est ainsi que le monde fictionnel de la *fabula* se caractérise par sa propension à vouloir maintenir un équilibre homogène, aussi durable que possible, entre tendances opposées, voire antinomiques, entre permanence et incidence et sa nette volonté de neutraliser toute tentative d'entropie, qu'elle soit endogène ou exogène (c'est le cas de la coexistence des contraires et même des contradictoires qui nous rappelle l'hypothèse lévi-straussienne selon laquelle la fiction mythique est une tentative de médiation entre univers non compatibles et régimes bioculturels différents).

Si l'on prend le cas de figure de permanence/incidence, nous aurons la configuration sémantique qui suit :

SCHÉMA 8

domaine de la contradiction



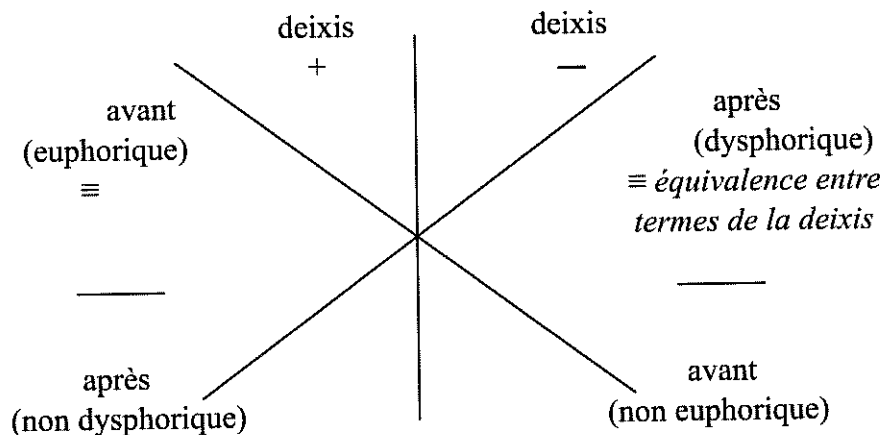
Remarques :

1. En physique, l'incidence désigne le point de rencontre d'un rayon et d'une surface. Transposée dans le domaine de la narrativité, l'incidence peut être définie comme la résultante de la rencontre d'un actant (ou acteur en devenir) et d'une durée (en mouvement).
2. La co-présence de la permanence et de l'incidence peut être perçue comme une contradiction interne au système sous-jacent de la *fabula*. En réalité, elle constitue le ressort du 'drame', *i.e.* de l'action génératrice de changement et de nouveaux états.

La co-variance de la permanence et de l'incidence peut être exploitée par l'analyse sémiotique dans le but de saisir le fonctionnement hiérarchisant de la temporalité narrative. Aux états permanents (où dominent les longues durées), on opposera les états temporaires (résultant de transformations d'états ou affectant le processus transformationnel d'autres états) et les états en évolution (dont le processus n'est pas terminé).

La deuxième représentation sémantique sera celle de la catégorie générale et subsumante de l'avant/après. Axiologisée, elle offre la configuration que voici :

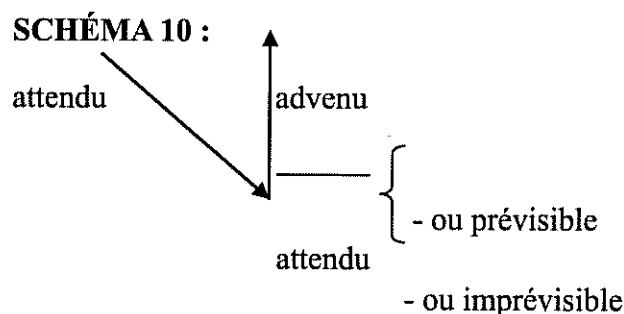
SCHÉMA 9 :



Remarques :

1. Il est à préciser que l'*avant* (euphorique) correspond à la situation antérieure précédant l'événement de la princesse cruelle et l'*après* (non dysphorique) au triomphe du prince My M'hammed. Parallèlement, l'*après* (dysphorique) marque une rupture dans l'état de grâce de la communauté avec la mort du roi-père et la quête folle de la princesse, cruelle. L'*avant* (non euphorique) consacre les différentes quêtes et témoigne de leur échec final.
2. Donc la permanence est traduite par la deixis positive alors que l'incidence est inscrite dans le programme de la deixis négative. Sans cette dernière, il n'y aurait pas de quête et le récit serait bien muet ! Sur un autre plan, celui de la réception du récit héroïque par l'énoncitaire-destinataire on y retrouve la corrélation de l'attendu et de l'advenu¹⁰ et ce, en fonction des compétences encyclopédique et narrative de celui-ci. Sa représentation graphique

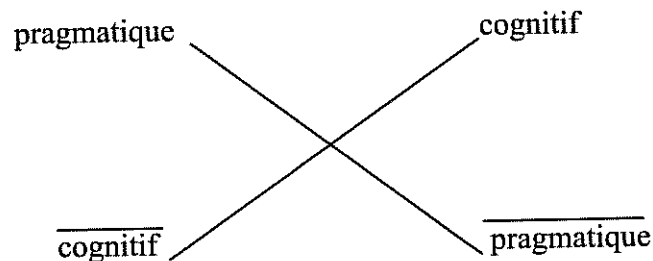
est la suivante :



Il est certain que l'*attendu* manifeste les schémas virtuels de lecture, intériorisés par l'énonciataire-destinataire, l'*attendu* les schémas effectivement actualisés par l'énonciateur-narrateur et discursivement réalisés et l'*advenu* la sanction finale d'un tel parcours (par rapport à l'univers de l'instance narratrice d'un côté et à l'horizon d'attente de l'instance réceptrice de l'autre côté). Cette articulation est la source du 'devenir' figuratif des divers PN inscrits en immanence. Elle traduit sur le plan symbolique les *desiderata* et les tabous de la communauté source alors que sur le plan cognitif, elle révèle la texture des 'possibles narratifs' et le tracé des *possibles interprétatifs*.

Enfin, la configuration temporelle peut actualiser en plus de la dimension pragmatique mesurable en unités universelles une dimension cognitive, envisageable sur un plan symbolique. L'articulation du pragmatique et du cognitif sera représentée de cette manière :

SCHÉMA 11



Remarques :

1. Le pragmatique sera mesurable en unités générales de temps telles que les jours, les semaines, les mois et les années. Le cognitif ne peut être qu'évalué par analogie. Il met en exergue la compétence cognitive du destinataire, de type encyclopédique. Par contre, le pragmatique n'est pas mesurable car indéterminé pour l'essentiel. Le cognitif est de l'ordre du non commun, donc du mythique. Il n'est pas actualisé explicitement dans nos contes-occurrences.
2. On peut raisonnablement penser que la saisie de ces quatre catégories ne pose aucun problèmes à l'instance narratrice alors qu'elle n'est pas du tout évidente pour l'instance réceptrice car elle exige un savoir préalable sur le monde et une grande familiarité avec l'univers de fiction folklorique.

Exemplifions pour rendre plus claire cette approche particularisante de la temporalité :

- (1) «...étant allé un jour à la chasse»
- (2) «et après la prière du *moghreb*, le soir venu..»
- (3) «l'épreuve dura toute la nuit»
- (4) «Le Sultan d'un royaume voisin avait sept fils (...) et craignant pour eux un sort fatal, il les appela auprès de son lit de mort..»

- (5) «Son frère puîné lui succéda»
- (6) «...s'étant approché de la *capitale*, il aperçut quatre-vingt treize têtes qui séchaient à la porte (de la ville)»
- (7) «Or entre le moment où la gazelle reprenait sa course et celui où elle s'arrêtait, il y avait bien la distance de dix journées de marche»
- (8) «Au totale, il parcourut quatre fois cette distance, et le quatrième jour, la gazelle disparut»
- (9) «Il alla de l'avant à sa recherche, à l'aventure, sans précaution, quand ses yeux se portèrent au loin sur une grande ville»
- (10) «...et arriva dans le pays voisin»
- (11) «...du côté de cette montagne [qu'] il ne résista pas à la curiosité de franchir».

Nous constatons aisément que les occurrences (1), (2), et (3) ne font pas difficulté¹¹. Elles renvoient au temporel pragmatique ("jour", "moghreb" (crépuscule), "soir", "nuit"). L'occurrence (4), en revanche, pose problème. Il y a une forte ellipse temporelle et logique entre l'argument 1 ("craindre un sort fatal") et la conclusion ("appeler les héritiers auprès du lit de mort"). Une nouvelle ellipse émerge dans l'occurrence (5). Il est fait appel à la compétence encyclopédique idéal du destinataire. Ces deux énoncés actualisent le temporel cognitif.

À l'opposé, les occurrences (7) et (8) s'inscrivent pratiquement dans le paradigme du temporel non cognitif, c'est-à-dire du non commun (dimension merveilleuse du récit) ; alors que les occurrences (6), (9), (10) et (11) restent indéterminées quant à la durée vécue par les protagonistes lors de ces actions. C'est pourquoi nous les interprétons comme énoncés appartenant au paradigme temporel du non pragmatique¹².

1.2.3. Conclusion

Pour conclure cette section sur la temporalité, nous retenons fondamentalement les points suivants :

- a) L'attitude de locution de l'énonciateur-narrateur est résolument narrative. Elle s'inscrit dans la perspective d'une narration plus ou moins fidèle et objective de faits exemplaires et d'événements remarquables ayant eu lieu dans le passé. La disjonction du maintenant/jadis est purement temporelle. Elle ne porte pas sur le *credo* de la narration. L'énoncé suivant est éloquent à cet égard : «...et leurs têtes étaient *encore* exposées à *Bab Mahrouq* (Porte du brûlé) qu'on appelait *alors Bab ech-chari'ah*, la Porte du Droit». Un positionnement systématique par rapport au 'réel' actuel du destinataire par le biais de relevés socio-culturels, collectivement partagés par les actants de la communication contigue, s'opère presque automatiquement ;
- b) la perspective de locution, nous le savons, déclenche le signal 'récit' en direction du destinataire, écoutant ou lecteur. Cela voudrait dire que les temps et les outils de la narration (adverbes, morphèmes à valeur temporelle) «ont pour fonction d'avertir l'auditeur [voire le lecteur] que cet énoncé est 'seulement' un récit et qu'il peut l'écouter avec un certain détachement» (H. Weinrich, 1973 :34).

Par conséquent, la perspective de locution privilégiée par l'énonciateur-narrateur de nos contes est celle du récit avec l'usage exclusif du couple verbal *PS/Imparfait* qui représente le temps zéro de la narration et ce, par opposition aux temps rétrospectifs et prospectifs (*PQP* et *PA* pour le premier groupe et conditionnel pour le second groupe). C'est un temps zéro, d'après Weinrich, parce que l'énonciateur-narrateur ne signale guère les discordances pouvant se produire entre le temps de l'action et le temps du texte ; pour nous, entre le temps de l'histoire et le temps de la narration.

Il est à observer également que la perspective adoptée est celle de la rétrospection, d'un point de vue énonciatif, d'événements passés (ou informations rapportées) ;

- c) Il est certain qu'attitude et perspective de locution sont caractérisées par la détente instaurée entre énonciateur-narrateur et énonciataire-narrataire. Cependant, nous avons pu relever à maintes reprises l'intervention de l'énonciateur-narrateur dans son récit visant à neutraliser, au moins partiellement, cette détente au profit d'une certaine tension compensatoire. Le but est d'obliger le destinataire du récit à adopter une attitude plus réceptive et donc plus 'tendue'. L'emploi du commentaire, des digressions et des adresses va dans ce sens.
- d) Bien entendu, la distance, plus ou moins grande, installée par les temps du récit n'implique point, en principe, et d'un point de vue strictement référentiel, la vérité ou la fausseté des faits narrés et rapportés. Seulement, du point de vue des actants de l'énonciation et eu égard à la dimension axio-idéologique, interne au conte, il s'agit d'une narration véridique : les faits du passé ne pouvant être qu'effectifs et non fictionnels. Nous parlerons plutôt d'histoire véridictoire, *i.e.* conforme à la vision, aux présupposées et aux croyances du monde /X/ qui est le sien. Qu'importe que les faits et les événements racontés aient réellement existé ou non ; l'important réside dans leur conformité au modèle canonique intériorisé (les schémas narratifs sous-jacents) et admis par les actants de l'énonciation contique et dans leur potentiel 'onirique' libérateur d'images, d'idées et de virtualités plausibles.
- e) Il est noter que les transitions temporelles (que nous regrouperons sous la notion de plans énonciatifs) ne modifient aucunement les dimensions énonciatives du système temporel à l'œuvre dans le récit ¹³, à savoir l'attitude de locution (récit/commentaire), la perspective de locution (information rapportée / degré zéro / information anticipée) et la mise en relief (premier plan/arrière-

plan). Les seules transitions temporelles significatives sont celles affectant les fragments dialogués où l'on passe effectivement d'un type d'énonciation à un autre (avec l'émergence des temps du 'monde commenté', *i.e.* le passé composé et le futur) ;

- f) en fin de compte, la perspective temporelle adoptée est celle d'une temporalité à la fois extérieure et mimétique. Extérieure dans ce sens où le temps de l'action et le temps de la narration, tout en ne se confondant pas, convergent presque toujours étant tous deux dominés par la modalité assertive du : "je vous raconte ce qui s'est passé, il y a bien longtemps déjà". Elle est mimétique dans la mesure où la temporalité incluse dans le cours des événements épouse les saisons et les rythmes de la vie des personnages mis en action dans la fiction (naissance, adolescence, jeunesse, vieillesse et mort).

Il est évident que, discursivement parlant, l'on assiste à la mise en scène d'un discours d'un non-personnage racontant les aventures et les événements dans la perspective d'un observateur extérieur et empreint d'objectivité car embrassant l'anecdotique et l'événementiel d'un regard à la fois synthétique et rétrospectif. Cet observateur, le narrateur en l'occurrence, délégué en puissance du Destinateur transcendant initial, est même capable de produire des jugements judicieux concernant les contenus assertés et de faire des commentaires non moins remarquables sur les situations 'dramatiques' qu'il peint avec brio le plus souvent et délicatesse. Le fabuliste de double du moraliste auquel est dévolu le rôle de tirer la leçon de la fin.

- g) Quant aux caractéristiques intrinsèques de cette temporalité, on peut mentionner les plus importantes d'entre elles :

- une perspective hétérodiégétique avec un narrateur omniscient et omniprésent dont la conséquence immédiate est un récit non focalisé (selon la formule : narrateur > personnage) ;

- une voix narrative unique et unidimensionnelle assumant la narration et canalisant la signification. Point de discordances temporelles (anachronies), car *l'ordre* est respecté puisque les dispositifs de l'histoire et de la narration concordent parfaitement ;
- des relais de narration homogènes (existence d'un rapport logique entre les histoires racontées dans la variante 3 du corpus) ;
- pour ce qui est de la *durée*, nous enregistrons une nette dominance des cas de figure du sommaire et de l'ellipse et ce, aux dépens de la pause et de la scène ;
- à l'opposé, la *fréquence* est mieux exploitée, nous semble-t-il, car on retrouve dans le récit les principales dispositions de cette activité : en effet le narrateur raconte une fois ce qui s'est passé une fois, et n fois ce qui s'est passé n fois ou l'inverse.

De manière générale, les variations rythmiques de récit (incluant aussi bien la durée que la fréquence) sont régulières et prévisibles.

- h) En définitive, s'il est patent de dire avec P. Ricœur (1984 :120) «qu'une structure linéaire plus continue convient au roman d'apprentissage dominé par les thèmes du développement et de la métamorphose», on peut affirmer de notre côté que le prototype du roman d'apprentissage est le conte merveilleux, à vision temporelle unifiante et à dimension initiatique et éducative certaine.



NOTES

- 1- « on dira qu'à un état de nature logique correspond, comme conséquence de la procédure de la *temporalisation*, un *procès duratif*, autrement dit, que la *durée* est la représentation temporelle d'un état » (A.J. Greimas, 1976a : 25).
- 2- Cf. Cl. Zilberberg dans le *complément II* du *Sictionnaire de sémiotique*, sous la direction de A.J. Greimas et j. Courté (1986 : 234). Cependant, il est à souhaité, pour une meilleure clarté des proposition de l'auteur, que soit nuancée la dichotomie de *chronie/ mnésie*.
- 3- Paramètre introducteur de l'aspectualisation dans le discours et dont Weinrich ne parle pas. Pour un exposé général et didactique de la question, voir D. Maingueneau (1981 :25-29). On peut citer, d'un point de vue théorique, le travail de C. Fuchs (1978) relatif à la problématique de l'aspect.
- 4- Explication des abréviations :
I : imparfait
PQP : plus que parfait
PS : passé simple
PA : passé antérieur
PC : passé composé
P : présent
F : futur
Cond : conditionnel.
- 5- Schéma emprunté à D. Maingueneau (1981 :25).
- 6- Il s'agit du motif de 'la princess cruelle', tel qu'il est attesté dans le recueil berbère de Laoust (1949 :169) et les recueils fasis de Dermenghem-El Fasi (1926- rééd. de 1975 :178 et 209). Il figure aussi dans les corpus de tradition orale de Stumme, Legey et Biarnay. Il existe, d'après Van Gennep, cité par Laoust, une variante actualisée du mythe grec de Pygmalion et Galatée.
- 7- Nous assistons aux inévitables interférences entre deux univers : celui originel de l'énonciateur-narrateur (via la langue berbère) et celui du traducteur-énonciateur (via la langue française).
- 8- «Appartient au premier plan ce l'auteur veut constituer comme tel (...), ce pourquoi l'histoire est racontée» alors que l'arrière-plan du récit «aide l'auditeur à s'orienter à travers le monde raconté et lui en rend l'écoute plus aisée » (H. Weinrich, 1973 :115).
Toutefois, fait remarquer G. Muraud, à notre attention, les notions de *premier*

El Mostafa Chadli

plan et d'arrière-plan semblent avoir une fonction plus métaphorique et comparative qu'explicative. Argumentation qu'il développe brillamment dans ses « Éléments d'une grammaire de l'imparfait » (Colloque d'Albi, 1988), et à laquelle nous suscrivons entièrement.

9- Afin d'explicitier ces conditions de 'faisabilité', nous allons user de la paraphase :

- 1- quelque chose doit se passer (fidélité à la contrainte récit et observation de la contrainte temps);
- 2- quelque chose s'effectue effectivement (actualisation d'une durée à partir d'un début et tendant vers une fin);
- 3- il est pris en charge par un récit pendant qu'il se déroule ou après son achèvement (proche ou lointain).

Pour jeter un éclairage supplémentaire sur cette question, on peut lire l'excellent numéro de *communication*, 41, 1985 consacré au thème de *l'espace perdu et le temps retrouvé* et surtout les contributions de R. Lestienne et G. Richard.

10- Cette corrélation exige que soit menée une double progression, à la fois conceptuelle (des catégories les plus abstraites aux catégories les moins abstraites) et discursive (du niveau sémantique profond au niveau sémantique de surface 'figurative').

A titre indicatif, on peut proposer la schématisation suivante

- 1- Mise en forme des construits sémantiques, sur la base de l'articulation de l'immobile/ mobile (ou statique/ dynamique);
- 2- Premières narrativisations, avec la dichotomie de l'attendu/ advenu;
- 3- Premières articulations signifiantes (mise en route des PN) et passage de l'actualisé au réalisé;
- 4- Discursivisation (s), avec la thématisation, la figurativisation et la mise en procès des PN réalisés.

11- Les occurrences (1), (2), (3), (4), (5) et (6) sont de la variante 3 de Dermenghem-El Fasi et (10) et (11) de la variante 2 du même recueil, alors que les occurrences (7), (8) et (9) sont tirées du recueil de Laoust.

12- Nous raisonnons à partir des traductions de Dermenghem-El Fasi et Laoust. De manière générale, les parlers arabes et berbères du Maroc ont des grammaires

dominante aspectuelle. Les catégories d'accompli (aoriste ou parfait) et d'inaccompli (imparfait) rendent bien la structure verbale et temporelle de ces idiomes.

Cf. E Laoust (1918) *Etude sur les dialectes berbères de Ntifa*.

(1920) *Mots et choses berbères*.

Ch. Pellat (1956) *Introduction à l'arabe moderne*.

Ph. Marçais (1977) *Esquisse grammaticale de l'arabes maghrébin*.

13- On peut dire que toute narration, dont le sujet de l'énonciation est occulté, *i.e.*, non identifié, est construite à partir d'un débrayage initial, consistant à séparer l'énoncé de son instance d'énonciation en gommant les marques textuelles de celle-ci, et systématique (absence d'un *je* assumant sa narration, de toponymes spatiaux qui pratiquent l'encrage référentiel du narré). Ce débrayage, avec son *non-je* (il), son *non –ici (ailleurs)* et *non- maintenant (une fois...)* installe la *narration dans un ailleurs mythique*.

Par ailleurs, L'intervention du conteur tend à identifier l'espace de l'énonciation (l'ici de narration) avec l'espace partiel du récit tel qu'il est énoncé (l'ici du narré) qui coïncide avec l'espace social du destinataire.



